



## **PLOMBIÈRE OU PLOMBIER – POSTE PERMANENT**

### **SOMMAIRE DU POSTE**

Sous la supervision du responsable du service ou la coordination de son représentant, effectue des travaux comportant l'exécution de diverses tâches manuelles que nécessitent la réparation, la réhabilitation, l'entretien et la construction des conduites principales d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que leurs embranchements.

En plus d'assurer la pose, la réparation et l'entretien de la canalisation existante, effectue, conformément aux méthodes de travail établies, l'installation des nouveaux services d'égout et d'aqueduc, bornes-fontaines, regards, puisards, valves, etc.

### **PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

- Pose les tuyaux d'aqueduc et d'égout après le creusage, selon les méthodes établies et en respectant les pentes, raccorde les tuyaux selon les règles du métier.
- Installe les embranchements d'aqueduc et d'égout de la conduite principale à la ligne de rue, selon les méthodes établies et en respectant les pentes.
- Pose les valves et autres accessoires ainsi que la tuyauterie en cuivre, en fer galvanisé, en fonte ou autres requis pour la distribution de l'eau.
- Effectue diverses épreuves en vue de déterminer l'étanchéité des conduites d'aqueduc et d'égout et leurs embranchements, procède aux ajustements nécessaires.
- Guide les travaux effectués par la pelle-rétro.
- Pose et ajuste les bornes-fontaines, les regards, les puisards ainsi que leurs embranchements. Pour les regards et puisards, exécute les travaux préparatoires pour fins de pavage.
- Dégage, à la pelle, les abords des conduites d'égout et d'aqueduc ainsi que les câbles souterrains des services publics.
- Coupe et perce les tuyaux à l'aide de l'équipement approprié.

- Débouche, à l'aide d'une tige métallique ou de tout autre équipement, les conduites d'égout obstruées, participe à la recherche des mauvais raccordements d'égout et des fuites du réseau d'aqueduc à l'aide de l'équipement approprié.
- Ferme, ouvre, pose et répare les valves sur le réseau d'aqueduc.
- Localise les boîtes de service et pose des rallonges ou des raccourcis, selon le cas.
- Déblaise la neige autour des bornes-fontaines, fait la vérification de leur bon fonctionnement et effectue le déglacage de celles-ci, lorsque requis.
- Entretient des communications harmonieuses avec les citoyens et le personnel de la Ville.

*Cette description ne contient que les éléments nécessaires à l'identification et à l'évaluation des tâches. Elle n'est pas une énumération limitative des tâches à accomplir.*

### **DÉBUT DE L'EMPLOI**

- Selon les disponibilités de la candidate ou du candidat retenu.

### **HORAIRE DE TRAVAIL**

40 heures / semaine

- Du lundi au jeudi de 7 h à 16 h 45 en continu.
- 30 minutes de repas rémunéré sont prévues par jour. Le repas se prend sur les lieux de travail.

### **CONDITIONS D'EMPLOI**

- Échelle salariale entre 32,31 \$ et 39,40 \$ l'heure (le tout en conformité avec la convention collective en vigueur).
- Poste permanent, syndiqué
- Programme complet d'avantages sociaux et régime de retraite à prestation déterminée.

### **EXIGENCES**

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) en plomberie-chauffage ou en voie d'obtention.
- Détenir la carte compagnon tuyauteur est un atout.
- Permis de conduire valide.
- Avoir de zéro à six mois d'expérience.

### **POUR POSTULER**

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation, **au plus tard le 27 novembre 2025 à 16 h**, par courrier électronique à l'adresse suivante : [ressources.humaines@ville.alma.qc.ca](mailto:ressources.humaines@ville.alma.qc.ca)

Nous vous remercions de votre intérêt. Seules les personnes retenues seront contactées. La Ville d'Alma souscrit pleinement au principe d'égalité en emploi.